

Le label Qualité

La labellisation de l'état, un gage de qualité de votre auto-école AVANTAGE.

Depuis 2018, l'état français a créé le **label « qualité des formations au sein des écoles de conduite »**. Répondant aux **exigences plus poussées liées à leur professionnalisme**, l'auto-écoles AVANTAGE répond aisément aux exigences de la labellisation de l'état.

Le Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER) a validé le dossier du référentiel qualité pour les auto-écoles.

Des critères d'obtention bien définis
Pour élaborer le cahier des charges, les membres du CSER se sont appuyés sur le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue qui dresse les grandes lignes des critères exigés pour l'obtention d'une certification.

Ainsi, les intéressés doivent répondre à six critères généraux qui sont ;

Ce label atteste de la **qualité des formations** à la conduite de votre école de conduite, qualité validée par **6 critères**, dont la **prise en charge financière** des formations à la conduite au titre du **CPF** soit le compte personnel de formation:

- l'identification précise des **objectifs** de la formation et son adaptation au public formé ;
- l'adaptation des dispositifs d'**accueil**, de **suivi pédagogique** et d'**évaluation** aux publics de stagiaires ;
- l'adéquation des **moyens pédagogiques, techniques** et d'**encadrement** à l'offre de formation ;
- la **qualification professionnelle** et la **formation continue** des personnels chargés des formations ;
- les conditions d'**information** du public sur l'offre de formation, ses **délais** d'accès et les résultats obtenus ;
- la prise en compte des **appréciations** rendues par les stagiaires.

Le label "qualité des formations au sein des écoles de conduite » a une validité de **3 ans** à partir de la date de signature du contrat de labellisation. En cas de non-respect d'un ou plusieurs critères, il peut être retiré à l'auto-école.

Cet engagement assure aux élèves une **garantie d'acquisition du savoir**, savoir-faire et d'un savoir Etre grâce à des **compétences spécifiques et professionnelles**.